



Les défis de la vie associative en Bretagne

En Bretagne, la vie associative est foisonnante et d'une grande diversité. Elle contribue au lien social, à la vitalité démocratique, à la qualité de vie ainsi qu'au développement durable et solidaire des territoires.

Que serait la Bretagne sans les associations ?

Dans un contexte de mutations et de transitions, quels sont les grands défis de la vie associative en Bretagne ?

Le CESER s'appuie sur de nombreuses recherches et auditions ainsi que sur une enquête inédite réalisée avec le réseau d'experts Recherches et Solidarités auprès de 1 184 responsables associatifs en Bretagne.

Associations et vie associative, de quoi parle-t-on ?

La vie associative fait à la fois référence à ce que les associations sont (vie des associations) et à ce qu'elles font (vie avec les associations). Elle comprend principalement les associations déclarées relevant de la loi du 1er juillet 1901. À la fois liberté démocratique et contrat, elle est fondée sur le projet associatif initié et porté par ses membres « dans un but autre que de partager des bénéfices ».

La Bretagne compte entre 65 000 et 70 000 associations au sein desquelles s'investissent entre 640 000 et 700 000 bénévoles, soit environ un habitant sur quatre. Si neuf associations sur dix ne fonctionnent qu'avec des bénévoles, on compte, dans les associations employeuses, près de 100 000 salariés, soit 11,4 % de l'emploi privé.



| Les 5 grands défis de la vie associative en Bretagne

Mieux connaître et reconnaître la vie associative

La vie associative est diverse, complexe et évolutive. Son observation régionale est fortement éclatée et focalisée sur les associations employeuses. Beaucoup reste à faire afin de parvenir à une vision d'ensemble du paysage, des acteurs et des apports de la vie associative en Bretagne. Les associations demandent à être reconnues non seulement pour ce qu'elles font mais aussi pour ce qu'elles sont, avec leurs

spécificités et leurs contributions au bien commun et à l'intérêt général.

Préconisations

- Préserver et valoriser la liberté d'association ainsi que l'intérêt général de la vie associative
- Créer une plateforme régionale d'observation de la vie associative

Cultiver les richesses humaines de la vie associative

Les richesses humaines de la vie associative sont fortes de la grande diversité des personnes qui s'y engagent. Dans l'ensemble, le bénévolat associatif progresse et se porte bien, même si certains rencontrent encore des difficultés pour s'y investir : personnes en situation de handicap ou de pauvreté et de précarité, personnes les moins diplômées... Si le bénévolat associatif devient plus ponctuel et fluctuant, il reste que 45% des bénévoles donnent de leur temps chaque semaine tout au long de l'année. Le problème majeur est celui du renouvellement des responsables bénévoles. La consolidation de l'emploi associatif est également un enjeu économique et social de taille. Au-delà des dispositifs de soutien existants, le défi est celui de la diversité et parfois de la fragilité des modèles socio-économiques, en particulier dans les petites et moyennes associations employeuses.

Préconisations

- Soutenir les bénévoles qui prennent des responsabilités et promouvoir l'égal accès des femmes aux présidences associatives (2/3 d'hommes actuellement)
- Encourager le bénévolat associatif des jeunes, y compris dans leurs lieux de formation, en intégrant leurs nouveaux modes d'engagement
- Élaborer une « carte régionale de la formation des bénévoles associatifs »
- Soutenir les stratégies et actions de consolidation de l'emploi associatif
- Encourager la mutualisation interassociative des richesses humaines



Adapter les modèles socio-économiques aux mutations

Pour se développer durablement, les associations ont besoin d'avoir des ressources pérennes, de maîtriser leurs charges, de s'organiser en interne et de développer des partenariats externes stables, qu'ils soient publics et/ou privés. Si les financements associatifs publics et privés se partagent toujours à proportions quasi égales, on observe en revanche une diminution importante de la part des subventions publiques au profit de celle des commandes publiques (appels d'offre, délégations de service public...). La part de la participation des usagers croît également, reflétant une tendance à la privatisation des financements associatifs. Ces évolutions pourraient à terme réduire la liberté et la capacité d'innovation des associations. Par ailleurs, face à la réduction des financements publics,

les associations pourraient se tourner davantage vers les publics les plus solvables, réduisant leur rôle dans la cohésion sociale. Une autre menace est la « dualisation » du secteur associatif provoquée d'une part par l'accroissement des inégalités territoriales, d'autre part par la disparition des associations moyennes.

Préconisations

- Aider les associations à adapter leurs modèles socio-économiques, notamment par la sécurisation et la diversification de leurs sources de financement
- Réhabiliter la subvention publique de fonctionnement au projet associatif

Mettre l'outil numérique au service de tous et du projet associatif

Le numérique est aujourd'hui au cœur de l'activité associative. Comment le mettre au service du projet associatif et faire en sorte qu'il ne soit pas un facteur d'exclusion ? Cette transformation numérique, dont le modèle repose sur l'organisation en réseau non centralisé et les plateformes collaboratives, questionne les modes de structuration, de fonctionnement et de gouvernance associatifs. Dans ce contexte, l'inclusion numérique est un enjeu central.

Préconisations

- Créer une plateforme régionale numérique pour les associations
- Créer un réseau territorial de salles de visioconférence accessibles aux associations
- Développer, par la formation, une culture générale numérique dans les associations

Relever le défi de la structuration et de la coopération territoriales

Pour relever ces défis, les acteurs associatifs peuvent s'organiser à différentes échelles territoriales. S'il existe de nombreux points d'appui territoriaux à la vie associative en Bretagne, ceux-ci sont de natures diverses et inégalement répartis. Il manque un réseau régional structuré et une action régionale coordonnée. Celle-ci suppose une triple coordination : celle des associations entre elles et de leurs fédérations, celle des acteurs publics entre eux et enfin, celle permise par l'heureuse rencontre des deux premières

Préconisations

- Mieux reconnaître les associations dans la démocratie territoriale
- Développer l'interconnaissance des acteurs territoriaux de la vie associative
- Encourager les coopérations interassociatives
- Mieux coordonner l'action publique de soutien à la vie associative en Bretagne
- Structurer un réseau régional d'accompagnement de la vie associative

La diversité, le maillage territorial, la capacité d'adaptation et d'innovation des associations, leur aptitude originelle à « faire mieux ensemble ce qu'on ne pourrait pas faire seul » sont un réel atout et une force vive pour l'avenir de la région et de ses territoires : sans les associations, la Bretagne ne serait plus la Bretagne.

I L'opinion des responsables associatifs en Bretagne

Résultats de l'enquête réalisée en juin 2017 avec le réseau d'experts Recherches et Solidarités.

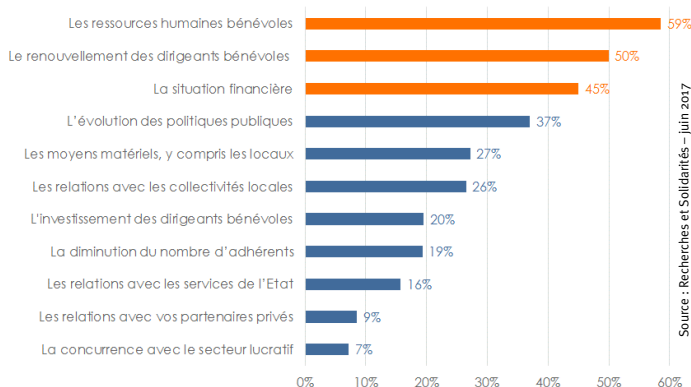
Un optimisme plus fort en Bretagne avec une inquiétude plus marquée sur le bénévolat

Les responsables associatifs en Bretagne sont majoritairement optimistes : 76% pensent que la situation générale de leur association est bonne ou très bonne, contre 67% à l'échelle nationale. La situation financière est considérée comme très difficile par 7% d'entre eux contre 11% au niveau national. Concernant le bénévolat, la moitié des responsables se dit optimiste et l'autre plus inquiète. Lorsqu'ils se projettent dans l'avenir, ils se montrent là encore plus optimistes qu'au niveau national, 63% contre 57%.

Leurs trois premières préoccupations sont les ressources humaines bénévoles pour 59% d'entre eux, le renouvellement des dirigeants bénévoles pour 50% et la situation financière pour 45%. On observe une inquiétude plus marquée en

Bretagne sur la situation générale du bénévolat, en particulier sur le renouvellement des dirigeants bénévoles.

Vos sujets d'inquiétude les plus importants



Des territoires d'action, des rôles et des retombées multiples

Trois rôles des associations sont particulièrement mis en avant : le développement des échanges, des rencontres et du lien social ; l'éducation et la formation ; leur contribution à l'animation et à l'attractivité du territoire. D'autres sont plus fréquemment cités en Bretagne qu'au niveau national : les solidarités et la réduction des inégalités au bénéfice des plus faibles ; le sentiment d'appartenance au territoire ; le rôle d'expérimentation et d'innovation. Les responsables associatifs perçoivent que leur action a des retombées bien au-delà de l'activité même de leur association. De la commune à l'international, la vie associative est multiterritoriale. Le premier partenaire public des associations en Bretagne est de loin la commune, citée par 71% des responsables associatifs, alors que 42% mentionnent les Conseils départementaux, 40%

les intercommunalités et près d'un tiers le Conseil régional et l'État. Environ un tiers se sent concerné par la nouvelle répartition des compétences entre collectivités. La moitié d'entre eux mentionne des relations interassociatives.

Les résultats détaillés de cette enquête figurent dans le rapport du CESER.

RAPPORTEUR-E-S

Marie-Madeleine HINAULT et Hervé LATIMIER

CONTACT

Fabien BRISSOT, Chef du pôle Société, environnement et qualité de vie
T. 02 99 87 17 63
fabien.brissot@ceser.bretagne.bzh



CESER

Conseil économique, social et environnemental régional

Les études du CESER peuvent faire l'objet de présentations publiques sur simple demande.

7 rue du Général Guillaudot - CS 26918 - 35 069 Rennes Cedex
T. 02 99 87 18 75 - contact@ceser.bretagne.bzh
twitter.com/ceserbretagne - www.ceser.bretagne.bzh